

# LE BUGEACOIS

N° 80 2EME TRIMESTRE 2015



## LE MOT DE LA REDAC

La communication nous semble très importante pour que les Bugeacois se sentent concernés par la gestion de la mairie. Si ce journal est une pièce clef, il en est une autre qui permet de communiquer et de mettre à disposition une information utile : le site internet de la commune. Il a subi de nombreuses évolutions et ce n'est pas terminé. Il a été déplacé temporairement des pages perso de JP MOURIERAS vers un hébergement loué pas cher qui donnait plus de possibilités : [mairie-bugeat.fr](http://mairie-bugeat.fr)

Depuis ce déplacement, le domaine **bugeat.fr** a été libéré, grâce à M. VERGNE (petit fils d'un ancien maçon de Bugeat) qui a bien voulu céder à la commune ce nom qu'il avait réservé pour faire un site de photos. C'est pourquoi, vous trouverez dorénavant le site internet à l'adresse [www.bugeat.fr](http://www.bugeat.fr)

Des adresses courriel ont été créées sous ce nom de domaine, et l'adresse courriel de la mairie, pour plus de lisibilité, est donc dorénavant [mairie@bugeat.fr](mailto:mairie@bugeat.fr)

Bonne lecture, bon surf !

*La gare demeure, et ne se rend pas !!*



Le Maire et le Conseil Municipal de BUGEAT, informés de la fermeture de la billetterie de la gare de Bugeat du 1er au 24 août prochains, s'opposent avec véhémence à cette décision et demandent instamment que l'ouverture de la gare soit maintenue pendant cette période où la fréquentation touristique est la plus importante.

*Bugeacoises et Bugeacois, amis de notre village, ce journal est le vôtre. N'hésitez pas à nous proposer des articles ou à nous suggérer des rubriques. Si vous êtes motivés, vous pouvez animer une rubrique jeux, mots d'enfants, histoires anciennes (pourquoi pas en patois), nous rapporter des anecdotes, ou parler de votre association. C'est ouvert. Les projets sont à déposer à la mairie ou à envoyer à [journal@bugeat.fr](mailto:journal@bugeat.fr). Merci d'avance.*

## LE MOT DU MAIRE

Bugeacoises, Bugeacois,

En ce début d'été, je souhaite de bonnes vacances aux jeunes qui ont achevé leur parcours scolaire et félicite ceux qui ont réussi leurs concours et examens. Cette période de vacances est pour les commerçants et acteurs du tourisme un moment de surcroît de travail : qu'il me soit permis de leur souhaiter du courage et de réaliser une bonne saison estivale. Sachons tous accueillir au mieux celles et ceux qui seront amenés à séjourner dans notre commune : soyons des ambassadeurs de ce beau pays où nous avons la chance de vivre.

Du côté de la mairie, je tiens à remercier Fernand CEPPE qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> mai dernier : une cérémonie amicale s'est déroulée au Foyer rural le 22 mai, au cours de laquelle j'ai rappelé les grandes qualités professionnelles et le souci du service public de notre secrétaire en poste à Bugeat depuis 1974, qui a travaillé avec quatre maires successifs : Mr BARBAS qui l'a recruté, Mr MARVIER, Mr LES-TANG et moi-même : chacun a pu apprécier sa compétence et a pu bénéficier de son soutien, de ses conseils judicieux. Il est remplacé par Bernadette GRAND, bien connue de tous, qui de ce fait travaille désormais à plein temps à la mairie de Bugeat ; elle est secondée par Stéphanie BANETTE qui travaille chaque jour de 14h à 17h depuis le 26 mai à laquelle je souhaite la bienvenue.

Encore bon été 2015 à toutes et à tous.

*Pierre FOURNET*

## SOMMAIRE

Page 2	Le mot du maire
Pages 3 à 4	Résumé des Conseils Municipaux
Page 4	Informations communales
Pages 5 à 9	Les brèves
Page 9	Etat civil
Page 10	Vie économique, Tourisme
Pages 11 à 12	Les associations
Page 13	Le coin détente
Pages 14 à 15	Les Festivités
Page 16	Informations pratiques

### Comité de rédaction :

Sylvie BENSADOUN, Michel COURTEIX,  
Patrick LAVAL, Jean Yves URBAIN

**Contact :** journal@bugeat.fr

*Il est possible de s'abonner au journal auprès de la mairie. La mairie le fait envoyer par La Poste au domicile de l'abonné. Le coût de l'abonnement annuel est de 3 euros.*

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Conseil Municipal du 14 avril 2015

Le texte suivant est un résumé. Le procès verbal complet est disponible sous format papier en mairie, ou via le site internet de la commune

**PRESENTS** : FOURNET, CAVALLI, URBAIN, ORLIANGES, BOURG, LAIR, COURTEIX, BOINET, NAUCHE, MEUNIER, MAURY, LAVAL, BENSADOUN

**ABSENTS** : GIOUX, LESTANG

**SECRETAIRE** : Madame MAURY Patricia a été élue Secrétaire.

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

#### Budget Général

Section de fonctionnement : 1.099.751,70 €

Section d'investissement : 703.779,81 €

#### Service des Eaux

Section de fonctionnement : 220.923,59 €

Section d'investissement : 93.184,41 €

#### Service Assainissement

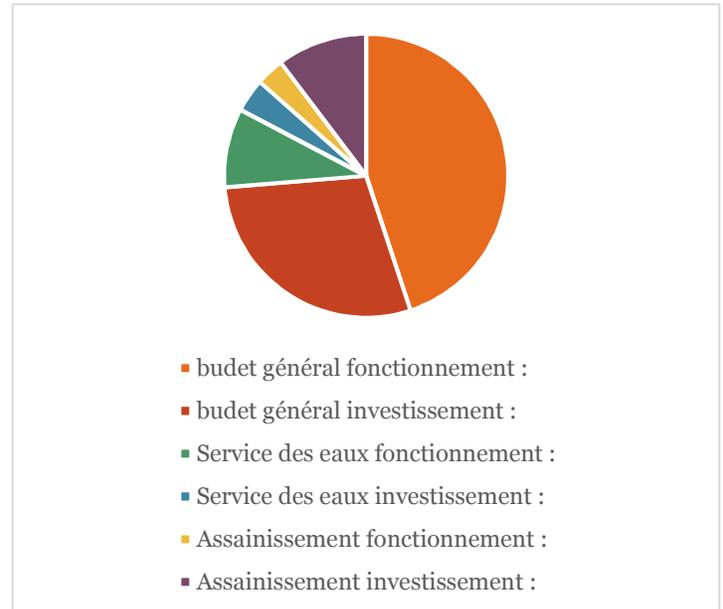
Section de fonctionnement : 78.576,01 €

Section d'investissement : 251.473,95 €

### TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2015

Le Conseil Municipal, après présentation du budget primitif 2015, décide de fixer de la façon suivante les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015.

TAXE	TAUX D'IMPOSITION 2014	COEF DE VARIATION	TAUX VOTES 2015
Taxe d'habitation	<b>10,16</b>	<b>0</b>	<b>10,16</b>
Taxe foncière bâti	<b>7,68</b>	<b>0</b>	<b>7,68</b>
Taxe foncière non bâti	<b>77,51</b>	<b>0</b>	<b>77,51</b>



### COUPES DE BOIS EXERCICE 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- confirme l'inscription à l'état d'assiette en 2015 des coupes prévues à l'aménagement et désignées dans le tableau ci-dessous (coupes réglées)

NOM DE LA FORET	PARCELLES	SUPERFICIE A PARCOURIR	TYPE DE COUPE	DESTINATION DE LA COUPE
Forêt communale	8U	6,53 Ha	Coupe de jardinage	Vente

- choisit leur destination : vente à la diligence de l'ONF par appel d'offres ou de gré à gré si des opportunités se présentent (en fonction des propositions reçues, le Conseil Municipal se prononcera ultérieurement sur le mode de mise en marché des bois)

### CREATION EMPLOI AVENIR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide la création de 1 emploi d'avenir à compter du 01 Mai 2015
- autorise son Maire à signer la convention à intervenir et en général effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces nécessaires.

### ACQUISITION de MATERIEL

L'espace 1000 sources renouvelle du matériel et un bac de ramassage serait cédé pour le prix de 1 200,00 € TTC, matériel qui pourrait être utilisé par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide l'acquisition du bac de ramassage cédé par l'espace 1000 sources

### PARTICIPATION EN PREVOYANCE DES AGENTS COMMUNAUX DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE LABELLISATION

L'assemblée délibérante décide :

- de participer, à compter du 01 juillet 2015, au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire dans le domaine de la prévoyance
- de fixer le montant mensuel de la participation à 20,00 € brut par agent
- cette participation sera versée directement aux agents
- cette participation sera versée aux agents à temps non complet au prorata de leur temps de travail.

## Informations municipales diverses

### Impôts

La communauté de communes Bugeat-Sornac-Millevaches au Coeur et la commune de Bugeat ont voté leur budget primitif 2015, respectivement le 9 et le 14 avril 2015. La bonne nouvelle pour les Bugeacois est que **les taux d'imposition n'augmenteront pas** malgré la baisse importante des dotations de l'état (-30 000 euros environ pour la Communauté et -10 000 euros pour Bugeat).

Les Bugeacois devraient également constater, dès 2015, une légère diminution du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui résulte de la volonté des élus communautaires d'harmoniser, à l'horizon de 2019, les taux de TEOM sur le périmètre de la Communauté©.

### Service de vidanges groupées

La Communauté de Communes propose à ses habitants un service de vidanges groupées des fosses septiques ou fosses toutes eaux. Pour bénéficier de ces tarifs, des bons de commande sont à votre disposition en mairie ou sur le site de la Communauté de Communes Bugeat-Sornac [www.millevachesaucoeur.com](http://www.millevachesaucoeur.com) rubrique assainissement, actualité du service



*Ce service ne concerne pas les interventions d'urgence.*

On doit noter que la baisse des dotations de l'état pour cette année et les deux prochaines (soit plus de 30 000 euros pour Bugeat) nécessiteraient, pour compenser la perte de recettes, une augmentation des impôts communaux de près de 15% sur trois ans. On a pu constater que dans de nombreuses communes les élus n'ont pas eu d'autre ressource que d'augmenter les taxes locales dès 2015. Pour Bugeat, la vente du camping, dont l'exploitation par la commune était largement déficitaire (environ 20 000 euros/an), nous a, heureusement, mis dans une position favorable pour faire face à cette baisse des dotations de l'état. Cependant, nous devons veiller à poursuivre l'effort entrepris de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

#### *Exemples de tarifs*

Vidange d'une fosse septique	1000 L	⇒	117, 97* euros TTC
Vidange d'une fosse toutes eaux	3000 L	⇒	172, 97* euros TTC
* TVA à 10 % pour les logements de plus de 2 ans.			

---

## LES BREVES

---

### Quand réglementation et savoir vivre se rencontrent



1. L'utilisation des outils bruyants est réglementée par arrêté préfectoral, en application du code de la santé et de la loi relative à la lutte contre le bruit. Les horaires d'utilisation des tronçonneuses, débroussailleuses, tondeuses, etc... sont les suivants :
  - . de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
  - . de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
  - . de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés
2. Les déchets verts sont des déchets ménagers et ne peuvent être abandonnés sur la voie publique. Ils sont déposés à la déchetterie. Voir les horaires en fin de journal.

*Ndlr la photo ci contre n'est pas celle figurant sur le journal papier, qui pouvait donner à penser qu'on voulait focaliser sur une personne, alors que ce n'était*

*qu'un exemple parmi d'autres. Cette photo a été copiée sur le net.*

### Tri des déchets

Les erreurs de tri coûtent cher. Il est important de rappeler qu'en cas de doute sur le tri, en particulier pour un emballage, il vaut mieux le jeter dans les ordures ménagères.

Telechargez la plaquette éditée par le SIRTOM depuis le site internet de la commune rubrique « informations pratiques », imprimez la pour effectuer le tri qui s'impose.

### Une aide pour vos démarches

Associations ou particuliers, pour vous aider dans vos démarches, trouver des documents officiels, n'hésitez pas à consulter le site <http://www.service-public.fr/> ou bien composer le 3939 (attention, service payant)

### Radio activité en Limousin

Un document complet et objectif est disponible sur le site de la commune concernant la radioactivité en Limousin.

D'une part, il y a eu une opération "radon" sur la commune (distribution de dosimètres) et d'autre part il y a un projet de stockage de stériles miniers uranifères sur le site du Longy (commune de Millevaches). Une information objective sur ces sujets est donc utile.

### Aide financière sur l'habitat

Les Espaces Info Energie offrent aux particuliers une information gratuite, neutre et indépendante sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat. Ce service est financé par l'ADEME, la Région Limousin et l'Europe (FEDER).

Pour plus d'informations il faut contacter les conseillers EIE : Pablo Elixander et Lucie Jouet  
Association Énergies pour demain \*Informer sur la maîtrise de l'énergie et valoriser l'environnement sur le Plateau de Millevaches\*

Les Sapins 19290 Peyrelevade -  
05 55 94 77 51

[contact@energiespourdemain.fr](mailto:contact@energiespourdemain.fr)  
[www.energiespourdemain.fr](http://www.energiespourdemain.fr)

## Usage du feu en Corrèze

Le 7 avril 2015, le Préfet de la Corrèze a publié un nouvel arrêté sur la réglementation de l'usage du feu dans notre département. Il cadre par période de l'année le traitement des déchets verts et ménagers. Le texte est disponible en mairie, ou consultable sur le site internet de la commune.



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 14 avril 2015

### COMMUNIQUÉ - PRESSE

#### Précisions concernant l'interdiction de brûlage des déchets verts

L'interdiction de brûlage des déchets verts résulte d'une réglementation nationale, issue du Grenelle de l'Environnement (décret du 11 juillet 2011).

De nombreux particuliers ont fait part de leurs difficultés et de leurs interrogations face à cette interdiction, notamment les propriétaires de terrains, de bois, de champs ou de vergers qui ne sont pas situés à proximité des habitations.

En conséquence, afin de prendre en compte ces contraintes locales, le préfet de la Corrèze a décidé d'adapter cette règle d'interdiction par arrêté préfectoral du 7 avril 2015. Il autorise :

- Le désherbage thermique
- Le brûlage des déchets végétaux résultant de l'obligation de débroussaillage : ces déchets sont ainsi assimilés, par cohérence, à ceux produits par les activités agricoles et forestières dont le brûlage est autorisé
- Le brûlage des végétaux enlevés autour des étangs
- Le brûlage des déchets végétaux produits sur des parcelles de terrain (bois, champs, vergers...) non attenantes à l'habitation ; **cependant, le brûlage des déchets végétaux issus des enclos d'habitation reste interdit tout au long de l'année.**
- Le brûlage pour raison prophylactique, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de végétaux contaminés par des parasites.

#### Les déchets verts, c'est quoi ?

Ce sont les déchets issus de la tonte de gazons, les feuilles et aiguilles mortes, les tailles d'arbres et d'arbustes

#### Comment sont-ils produits ?

Ils proviennent notamment de l'entretien des zones de loisir, des espaces verts publics ou privés, des terrains de sport et des jardins des particuliers

#### Les conséquences néfastes du brûlage des déchets :

- L'émission à l'air libre de nombreux polluants et de quantités importantes de composés cancérigènes et de particules fines
- La combustion à l'air libre est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides
- Des troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée
- Des risques d'incendies

#### 50 kg de déchets verts émettent autant de particules que :

- 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en ville ou 18 400 km par une voiture à essence
- 6 mois de chauffage d'une maison avec une chaudière au fuel

**Croire que le transport jusqu'à la déchetterie pollue plus que le brûlage est une idée répandue mais fautive !**

#### Des alternatives existent :

- Les tontes de pelouse et les feuillages peuvent être compostés sur place. Les branchages broyés peuvent servir au paillage. Certaines collectivités prêtent des composteurs ou des broyeurs.
- La plupart des collectivités accueillent les déchets verts en déchetterie ou dans des points de collecte.

Toutes les informations utiles sont consultables sur le site internet des services de l'État en Corrèze :

[www.correze.gouv.fr](http://www.correze.gouv.fr)

rubrique « politiques publiques » / « Nature et environnement » / « Cadre de vie et nuisances », « Usage du feu »

## Retraite de Fernand CEPPE

Après 40 ans passés comme secrétaire de mairie à Bugeat, Fernand CEPPE a fait valoir ses droits à la retraite (voir mot du maire page 2). Une petite fête a été organisée pour fêter ce départ.



## Centre sportif Espace Mille Sources

2015 est une année charnière pour le centre sportif avec le changement de directeur et la mise en place d'un nouveau conseil d'administration suite aux élections départementales de mars dernier.

### La composition du nouveau CA :

Représentants le conseil départemental :

Titulaires : Christophe Petit (plateau de Millevaches), Gilbert ROUHAUD ( Malemort), Gilbert FRONTY (Allasac)

Suppléants : Jean-Jacques LAUGA ( Seilhac-Monédières), Jean STHOR (Haute-Dordogne), Pascale BOISSIERAS (Yssandonnais)

Représentants des services du Conseil départemental et de l'état :

Véronique MATHIAS, Thierry ROUHAUD, Pierre DELMAS, Nicolas MIGNARD

Représentants la municipalité :

Titulaires : Pierre FOURNET, Michel COURTEIX

Suppléants : Patricia BOINET, Patrick LAVAL

Représentants du milieu sportif :

Jean-Jacques GAZOLLA (Athlétisme), Claude LOUIS (Cyclisme), Jean-François TEYSSANDIER (Tennis, CDOS), Jean-Pierre BOURLIATAUD (CABCL), Daniel PHENIEUX (Judo)

Représentant l'E1000S :

Le Directeur, Guillaume CHASSAGNE (Adjoint, Responsable de l'administration), Dorian HANIN (Représentant du personnel).

Le CA a élu notre nouveau conseiller départemental Christophe PETIT à sa présidence, Pierre FOURNET voit son mandat de vice-président reconduit.



Ces derniers, dans leurs discours introductifs, rendaient hommage à l'ancienne équipe (Robert PENALVA, président et Julien BOUHOURS, directeur) quant à leur efficacité à redresser la situation difficile existant à l'arrivée de Julien BOUHOURS en 2009.

Dans son rapport d'activité, le directeur notait une augmentation régulière de la fréquentation du centre (+ 4.38 % entre 2014 et 2015 au 30 avril), rappelait la nécessaire mission de service public de l'établissement et insistait sur la part importante dans le chiffre d'affaire de la restauration collective.

Le recrutement d'un nouveau directeur est en cours et nous avons été heureux d'apprendre que 60 candidats s'étaient déclarés ; 5 ont été retenus et le nom de l'heureux élu sera connu dans les prochaines semaines.

Le conseil s'accorde sur le fait que la politique d'investissement du conseil départemental aura un impact fort sur le développement de l'E1000S et sur le futur projet d'établissement, les équipes de haut niveau étant de plus en plus exigeantes sur la qualité des prestations offertes par les structures pouvant les accueillir. Rappelons que 2016 sera une année olympique dont le centre devra profiter.

Retrouvez toute l'actualité du centre sur internet : [www.espace1000sources.fr](http://www.espace1000sources.fr)



## **NOUVELLES DE L'EHPAD**

Avec l'arrivée des beaux jours, l'envie de sortir et de rencontrer du monde est importante pour nous et bien évidemment pour les résidents de l'EHPAD. C'est donc le moment approprié pour organiser des sorties et des rencontres avec l'extérieur.

- Le 26 mai a eu lieu à l'EHPAD un concours de belote inter-établissements. Ainsi nos joueurs bugeacois ont disputé des parties « acharnées » contre les joueurs des EHPAD de Merlines, Treignac et Egletons. Pendant que Nathalie l'animatrice totalisait le nombre de points de chaque équipe, ses collègues distribuaient le goûter à tout le monde. Ce fut un très agréable moment, et c'est une de nos équipes bugeacoises composée de Madame Moutier, résidente et Nadine A. notre collègue qui a terminé première. Nous les félicitons ainsi que tous les autres joueurs !!!!!!!!!

- Le 9 juin, cinq résidents accompagnés de Cécile et Nadine se sont rendus à Objat pour participer aux Olympiades. Nous avons terminé troisième sur vingt-six équipes et avons été vivement félicités d'être arrivés les premiers alors que nous étions un des EHPAD les plus éloignés.

- Le 24 juin : Pique-nique dans les jardins de l'EHPAD avec Corinne et Isabelle. Après avoir préparé les brochettes et la salade de pommes de terre tous ensemble, ils s'installeront à l'extérieur pour déguster ce délicieux repas.

- Le 30 juin : En route pour Clédats, village de Bonnefond connu pour sa fête des roses, que nous allons visiter avec nos collègues de Merlines, visite guidée assurée par un pilote hors pair, Monsieur le Maire et Président du CCAS : Pierre FOURNET. Après la visite nous partagerons tous ensemble un pique-nique.

- Le 2 juillet : Nous nous rendrons à Chamberet pour un repas au restaurant et visite de l'Arborétum.

- Le 21 juillet : Les enfants de l'Accueil de Loisirs viendront nous rendre visite pour le plus grand plaisir des résidents. Après avoir joué aux quilles, à la pétanque.....nous partagerons ensemble un pique-nique.

D'autres sorties sont à venir tout au long de la saison.

Actuellement nos résidents « s'activent » pour confectionner des fleurs en papier crépon pour décorer les chars de la fête annuelle. Les résidents sont ravis de participer à leur manière à cet événement.

## **UN CONCERT POUR CHAÏM**

Le 6 avril 1944, un détachement de la division Brehmer encerclait Bugeat, assassinait quatre habitants de l'Échameil. Le même jour, les soldats allemands arrêtaient une douzaine de femmes et enfants juifs (qui avaient trouvé refuge chez nous et qui seront déportés à Auschwitz). Ils arrêtaient également ce jour-là Chaïm Rozent, jeune musicien travaillant comme garçon coiffeur à Bugeat. Ils l'assassinèrent sur la route de Limoges. Le récit de ces événements tragiques a été fait par Jean-Marie Borzeix dans « Jeudi Saint » (Stock).

Le 4 septembre 2015, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale, plusieurs descendants des familles juives seront de retour à Bugeat. Parmi eux, les trois enfants et les petits-enfants de Chaïm Rozent. Ils rapporteront d'Israël, où ils vivent, le violon de Chaïm qui a été conservé précieusement.

### **Programme**

- à 16h au Foyer rural

Accueil par monsieur le Maire des familles des victimes de la Shoah. Prise de parole par les descendants des victimes. Dialogue avec le public. (gratuit)

- à 18 h, à l'église de Bugeat

**UN CONCERT POUR CHAÏM**

Violon, violoncelle, piano CHOSTAKOVITCH, RAVEL,

Avec ELENA KUPERMAN, violon

Réservations Office du tourisme de Bugeat (10 euros, réd. jeunes)

Concert organisé à l'initiative de l'association « Mémoires vives en Limousin », avec le soutien de la Fondation de la Shoah, de la Mairie de Bugeat et des « Amis du pays de Bugeat »

[www.lesamisdebugeat.fr](http://www.lesamisdebugeat.fr)

## Sport

Sur la photo Tanguy BARBAS, fils de Patrice et Nathalie, petit-fils de Jean et Nicole BARBAS de Bugeat, a terminé sur la troisième marche du podium (médaille de bronze) lors des derniers championnats de France juniors de saut en hauteur qui se sont déroulés à Nantes.

Tanguy a franchi la barre placée à : 2 m 11! Il est pensionnaire du club LIMOGES-ATLHE.

Un grand bravo à Tanguy.



---

## ETAT CIVIL

---

### Naissances :

- Le 21 Avril de **Camille FOURNET** fils de Vincent et Delphine, domiciliés à Deuil la Barre (95), petit-fils de Jean-Luc et Marie-Claude FOURNET, boulangers-Pâtisseries à Bugeat.
- Le 25 avril, de **Maël Gouge**, fils Sylvain Gouge et Erika Lagasse, petit-fils d'Anita Cavalli

### Décès :

- Le 6 Avril de Madame **Marie-Louise COURBEIX née BARBAS** âgée de 90 ans, native de VIAM, elle a vécu à Rempnat avant de revenir à Bugeat rue Nationale puis à la maison de retraite.
- Le 19 Avril de **Jean-Claude GRANDEAU** âgé de 68 ans, issu d'une famille originaire de la Bessette, domicilié rue du champ de Foire où il s'était installé depuis sa retraite.
- Le 24 Avril de **Marthe VINATIER née SIRIEIX** âgée de 82 ans demeurant rue de la Chenevière : elle avait été employée de maison chez Mr et Mme Moreau ; c'était une femme particulièrement affable et estimée.
- Le 13 mai de **Denise MAZALEYRAT née SALAGNAT** à l'âge de 86 ans domiciliée rue Nationale, mère de famille nombreuse, elle avait travaillé à l'hôtel de Paris.

- Le 16 mai de **Marie-Louise PAPPO née NOSNY** âgée de 92 ans, à l'EPHAD . Venue s'installer à Bugeat avec son fils dans un appartement de la rue Virgile Meyer.
- Le 25 mai a été inhumée à Bugeat **Paulette CHAMBON née JEUX** âgée de 90 ans, qui avait passé sa vie active en région parisienne et à l'heure de la retraite avait regagné notre commune où elle passait une grande partie de l'année dans la maison qu'elle avait fait construire avec son mari à Vezou face à la demeure familiale.
- Le 4 juin de **Pascale PLAZANET**, âgée de 55 ans, décédée en Gironde. Elle était la fille de Suzanne et René Plazanet, ancien Conseiller Municipal.
- **de Jean-François LAPRADE**, directeur du Syndicat de la Diège, qui nous a quittés à l'âge de 60 ans des suites d'une grave maladie. C'est une perte inestimable pour la Haute-Corrèze : il entre au Syndicat à l'âge de 24 ans, il insuffle une nouvelle dynamique, informatisant rapidement les services, créant la structure d'entretien de l'éclairage public, le bureau d'études, le service de cartographie, le service d'assistance eau potable et assainissement. C'était un homme compétent, toujours de bonne humeur, ayant le sens du service public et extrêmement dévoué qui nous a quittés.

## **BOULANGERIE PATISSERIE**



**Hélène et Jean-Michel GODET** sont heureux de vous accueillir, depuis le 18 Juin 2015, dans leur commerce ouvert les :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi / Samedi de 7H à 13H et de 15H à 19H30 et le Dimanche de 7 H à 13 H (Fermé le Mercredi).  
Les tournées dans les villages seront toujours assurées

Ils adressent un grand merci à Babette, Marie-Claude et Jean-Luc Fournet et leur souhaitent une très bonne retraite.

---

## **OFFICE DE TOURISME**

Votre office de tourisme a changé d'adresse courriel.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

[officedetourismebugeat@gmail.com](mailto:officedetourismebugeat@gmail.com)

Les horaires d'ouverture de l'office de tourisme

changent en juillet et août et sont les suivants :

du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h, le dimanche : 10h-12h. Tel : 05 55 95 18 68

## **JUMELAGE**

Le choix des habitants de Bugeat, au vu de l'enquête, se porte définitivement sur un jumelage avec une cité du bord de mer, en Italie ou en Espagne. Va venir, pour nous tous, le temps de la constitution du comité de jumelage, lequel comité prendra le projet en charge.

La municipalité vous proposera une première réunion au mois de septembre 2015, par voie d'affichage et presse locale.

Dans cette attente nous souhaitons vous soumettre un extrait de la proposition faite par Anne Marie et Patrick Gazeau, comme suite à leur lecture du livre de Chantal Sobieniak "Je plains de quitter Cadix"

..."L'Andalousie et la baie de Cadix ont été aux 17° et 18° siècles des lieux de fortes immigrations de Corrèziens. La recherche de Chantal Sobieniak porte notamment sur les Corrèziens de la région de Beynat, qui sont partis travailler en Andalousie, certains faisant plusieurs allers-retours au cours de leur vie, d'autres revenant en Corrèze sur leurs vieux jours ou s'y installant définitivement en y fondant des familles. Elle a recensé près de 3000 Corrèziens !".... "

Ce jumelage serait fondé sur un point commun entre deux communes, sur un lien historique, ..., qui pourrait être aussi un point de départ à des recherches pouvant intéresser certains habitants de Bugeat, mais aussi les écoliers ..., à des projets de randonnées dans les traces des pas des Corrèziens qui traversaient les Pyrénées puis l'Espagne en une quarantaine de jours, à des échanges linguistiques, à des échanges de classes d'élèves, à la découverte de notre région par des espagnols, qui viennent très peu en Corrèze"...

D'autres destinations pourront bien sûr être à l'étude. Nous vous souhaitons donc de belles lectures inspirantes cet été et vous donnons rendez-vous à la rentrée

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### BUGEAT TREIGNAC ATHLETISME

Le club d'athlétisme de Bugeat a organisé la 6<sup>ème</sup> édition du trail Millevaches Monédières Raidlight Trail **samedi 25 avril 2015**. 3 parcours, dont le parcours majeur de Treignac à Bugeat (54 km et 1800 m de dénivelée positif) ont permis à 240 coureurs de toute la France de découvrir notre territoire. Un trail découverte a eu un gros succès et a certainement donné envie aux participants et aux participantes de continuer dans ce sport nature.



### COMITE DES FETES

Une nouvelle adresse email [comitedesfetes@bugeat.fr](mailto:comitedesfetes@bugeat.fr)

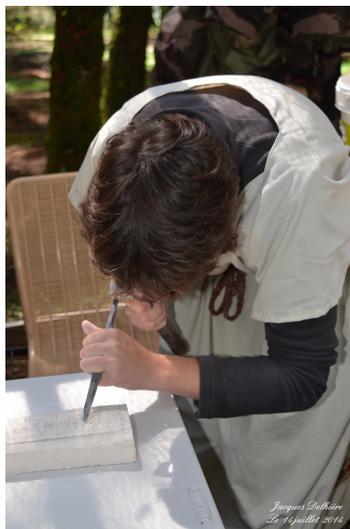
### COLLECTIF DES CARS



Le site gallo-romain des Cars sur les communes de Saint-Merd les Ousines et Pérols-sur-Vézère accueille chaque année près de 15 000 visiteurs. Site emblématique du Plateau de Millevaches, daté des II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècle après J.-C., il est symbolique de cette période de romanisation des sociétés gauloises, notamment dans l'architecture des habitats. Il est constitué d'une villa gallo-romaine, domaine supposé à vocation agricole dont on peut aujourd'hui découvrir la villa du propriétaire et deux mausolées funéraires.



**Le mardi 14 juillet 2015**, le Collectif « La villa des Cars en Fête » organise une journée de reconstitution historique autour de différentes animations :



- **9H00 : Les Cent Pas en Gaule Romaine** départ d'une randonnée historique. Randonnée facile de 10 km – inscription à partir de 8H30.

- **dès 10H00 et jusqu'à 18H00**

- un marché gallo-romain
- des ateliers de reconstitution historique – reconstitution historique avec la troupe des Tanalios et autres impromptus
- des jeux de logiques
- une course pour enfants
- buvette, ateliers de dégustation
- prêt de costumes romains

- **13H00** : banquet gallo-romain sur réservation auprès de l'Office de Tourisme de Bugeat (05 55 95 18 68)

- **15H00** : spectacle théâtral : « Un mariage bruyant »

- **17H00** : spectacle exceptionnel John Kenny au Carnyx

Renseignements et réservation pour le banquet : Office de Tourisme du Canton de Bugeat au 05 55 95 18 68. Voir infos sur le site de l'OT [www.bugeat-sornac.fr](http://www.bugeat-sornac.fr)

Pour l'organisation de la manifestation, le collectif est à la **recherche de bénévoles** - 05 55 46 06 31

## LES AMIS DE BUGEAT

Les Amis du Pays de Bugeat organisent de nouveau cette année leur journée du goût le 13 août 2015. Elle sera consacrée aux « Moulins à eau en Limousin ». Le programme détaillé est consultable sur le site de l'office de tourisme



- Pour la première fois depuis longtemps, nous pourrons visiter le « moulin de Bugeat » le 13 août matin ; merci Mr Gioux de nous permettre la visite guidée de ce monument de patrimoine industriel ; rendez-vous sur place rue du pont des rochers à 10h !



- les orateurs de l'après-midi sont de formidables connaisseurs des moulins : Mme Tandeau de Marsac, historienne, présidente érudite du Moulin du Got (moulin papetier) et Mr Daniel Farges meunier et minotier à Vimbelles, connaisseur intarissable des moulins, de leur histoire et leur avenir

- une exposition se tiendra au Foyer Rural (lieu à confirmer) ; vous y (re)découvrirez l'historique des moulins de Razel-Chaumeil mais aussi des documents de 1871, évoquant « un canton aux 120 moulins » (nous vous laissons deviner lequel) !

Pour une journée du goût qui ait « encore plus de goût », nous organisons un concours de flognarde, à l'entracte des conférences :

- chaque concurrent apportera 3 à 4 parts d'une flognarde (aux pommes voire aux poires, sinon ce n'est pas une flognarde) le 13 août vers 14h
- le jury, présidé par le pâtissier bugéacois, sélectionnera « à l'aveugle », les meilleures productions et décernera le titre de « *Mestrador de la flognarde 2015* » ainsi que de nombreux prix
- alors... à vos fourneaux mais n'oubliez pas : le jury est souverain.

## FOYER CULTUREL

LE FOYER CULTUREL INTERCOMMUNAL  
vous propose encore pour la rentrée **2015**  
Saison **2015/2016**  
la **G.M.F** (Gymnastique de **M**aintien en **F**orme)

À partir du **MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2015**,  
2 cours d'1 heure vous seront proposés :

- 1 cours à 17h30
- 1 cours à 19h30

*Pour une bonne pratique de cette activité,  
Merci d'amener de l'eau,  
une serviette et /ou un tapis de sol  
et des vêtements adéquats ..  
UN CERTIFICAT MEDICAL vous sera demandé*

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Annie B. : 06 65 13 83 80



## LE COIN DETENTE



Les solutions aux énigmes sont disponibles sur le site internet de la mairie, pour ceux qui ne pourraient pas attendre le numéro suivant du journal ☺

### Enigme de Jacques

Le directeur annonce à un groupe de 117 prisonniers :

« Demain matin vous serez tous dans la cour avec l'interdiction de communiquer entre vous sous peine de pendaison. On mettra sur la tête de chacun un chapeau blanc ou noir ; Tous pourront voir sa couleur sauf celui qui le porte. Je vous laisserai deux minutes pour réfléchir à votre réponse, puis, j'appellerai tour à tour au hasard 63 d'entre vous : s'ils me donnent la bonne couleur de leur chapeau ils seront libérés, sinon ils seront pendus. Dans ma grande mansuétude, je gracierai un des condamnés à la pendaison. Vous pouvez disposer. »

Les 117 prisonniers discutent entre eux et l'un d'eux leur dit : « si vous suivez mon conseil demain personne ne sera pendu ... »

Effectivement, le lendemain, à la surprise du directeur de la prison, il n'y eu pas eu de pendaison. Quel était donc ce bon conseil ?

### Devinette de Sylvie

"Cheryl veut faire deviner la date de son anniversaire à deux nouveaux amis, Albert et Bernard, en ne leur fournissant que de minces indices. Cheryl suggère 10 dates : les 15, 16 et 19 mai, les 17 et 18 juin, les 14 et 16 juillet, et les 14, 15 et 17 août."

A Albert, elle confie le mois de son anniversaire, à Bernard, le jour. La logique seule doit ensuite permettre de résoudre ce casse-tête, à partir d'une courte conversation entre les deux garçons :

Albert : "Je ne sais pas quand est l'anniversaire de Cheryl, mais je sais que Bernard ne sait pas non plus."

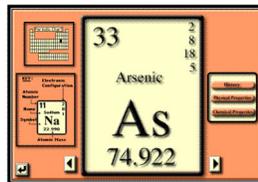
Bernard : "Au début, je ne savais pas quand est l'anniversaire de Cheryl, mais maintenant je sais."

Albert : "Dans ce cas, je sais aussi quand est son anniversaire."

### Les histoires de Guy le potard

Un jeune homme fait son apprentissage à l'officine. Il regarde les bocaux alignés sur une étagère et apprend les noms latins du contenu .

Arrivé au dernier il s'étonne d'un bocal dont l'inscription est illisible et interroge le potard qui lui « ça c'est ce qu'on donne quand on ne peut pas déchiffrer les ordonnances .... »



Salut potard, je voudrais de l'arsenic....

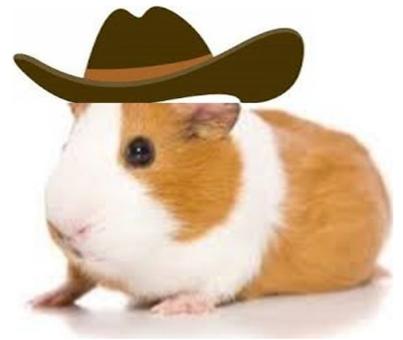
- c'est pourquoi faire ?

- c'est pour ma femme

Mais c'est du poison ! il faut une ordonnance, en as tu une ?

- non mais j'ai sa photo !!!

Salut potard, j'ai une ordonnance mais je veux pas de médicaments génériques. Avec ces nouveaux produits j'ai pas envie de servir de cow-boy ....( pour cobaye )



## PROGRAMME DES ANIMATIONS ESTIVALES

N'oubliez pas d'informer l'Office de Tourisme de vos événements si vous voulez qu'ils figurent ici et sur leur site.  
05 55 95 18 68 / 06 42 62 62 72 [officedetourismebugeat@gmail.com](mailto:officedetourismebugeat@gmail.com) [www.bugeat-sornac.fr](http://www.bugeat-sornac.fr)

**Bonnefond - Bugeat - Gourdon-Murat - Grandsaigne - Lestards - Pérols sur Vézère - Pradines - Saint-Merd-Les-Oussines - Tarnac - Toy-Viam - Viam**



**- JUILLET et AOUT** Visites guidées du Village de Clédat et du Moulin de Chadebec proposées par Renaissance des Vieilles Pierres  
05 55 95 18 68 ou 06 22 33 51 21

**- JUSQU'AU 10 août Sorcières, fées et lutins animent les rues de Bugeat**

Organisé par le Comité des fêtes 06 13 04 69 96

**- 04 LOTO à BUGEAT 20h30 au Foyer Rural** Organisé par Le Pays Vert du Plateau  
05 55 95 25 12

**- 04 CONCERT à L'EGLISE DE PEROLS SUR VEZERE à 18H Chant Féminin**

Organisé par le Comité des fêtes 06 80 36 42 00

**- 05 FETE LOCALE DE LESTARDS**

Organisé par le Comité des fêtes 05 55 94 01 82

**- 11 RANDONNEE/GRILLADES à CHADEBEC à 9h (repas sur réservation)**

Organisé par le Foyer rural d'activités de Bonnefond  
06 08 13 73 59 / 06 51 12 78 67

**- 13 APERO CONCERT à BUGEAT place de la mairie à partir de 19h**

Organisé par le Comité des fêtes 05 55 94 12 97

**- 14 FETE GALLO-ROMAINE sur le SITE des CARS toute la journée**

Organisé par le Collectif Villa des Cars en fête  
06 70 70 77 29

**- 14 BALADE en CORREZE Randonnée au départ du site des Cars**

Organisé par le Conseil Départemental et Les Cent Pas  
05 55 95 18 68

**- 18 CONCERT DE GOSPEL à LESTARDS à 20h30 à l'église**

Organisé par le Comité des fêtes 05 55 94 01 82



### -----Juillet-----

**- 18 JOURNEE DU LIVRE à TARNAC dans la grange municipale**

Organisé par L'ARHA 05 55 95 48 19

**- 18 CONTEUR place des chênes à TARNAC à 17h**

Organisé par L'ARHA 05 55 95 48 19

**- 18 et 19 WEEK-END FESTIF zone artisanale BUGEAT-VIAM : Concert, courses de motos, championnat du Limousin, Vide-Grenier, initiation pêche pour enfants, Foire artisanale.....**

Organisé par Haute Vézère Animation  
05 55 94 12 97 / 06 13 04 69 96

**- 19 FETE DES ROSES à CLEDAT**

Organisé par Renaissance des vieilles pierres  
05 55 94 10 84

**- 23 MARCHÉ FESTIF et FEU D'ARTIFICE à BUGEAT Place de la Mairie**

Organisé par le Comité des fêtes 05 55 94 12 97

**- 24 THEATRE au Foyer rural à 21 h : "Les Voisines"**

**- 25 VIDE-GRENIERS à La Moratille**  
05 55 95 26 60 / 06 50 73 33 63

**- 26 FETE LOCALE DE SAINT-MERD-LES-OUSSINES et VIDE-GRENIER**

Organisé par le Comité des fêtes 05 55 95 41 04

**- 26 FETE VOTIVE de GOURDON-MURAT et VIDE GRENIER**

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards  
05 55 94 01 46

**- Du 26 juillet au 09 août EXPOSITION à VIAM "les monuments aux morts en Corrèze" à la Mairie**

Organisé par les Gens de Viam 05 55 95 66 22

**- 31 BRIC à BRAC DU SECOURS POPULAIRE à BUGEAT à partir de 14h00 au FOYER RURAL**



## Août

- **01 BRIC à BRAC DU SECOURS POPULAIRE à BU-GEAT de 9h à 17h Foyer Rural**
- **01 CONCERT à L'ÉGLISE DE MURAT à 17h**  
Organisé par le Foyer Intercommunal 07 89 47 60 32
- **01 RANDONNÉE ANIMÉE suivie d'une SOIRÉE GRILLADES (sur réservations) et d'un BAL GRATUIT à Bonnefond**  
Organisé par 3 Associations du village  
05 55 95 44 56 / 05 55 95 46 29
- **02 CONFÉRENCE à VIAM "les monuments aux morts en Corrèze" à 15h00 à la Mairie** Organisé par les Gens de Viam  
05 55 95 66 22
- **05 FOIRE A LA BROCANTE ET BOURSE MULTICOLLECTIONS à BUGEAT place du champ de foire et foyer rural**  
Organisé par CPCB et office de tourisme 05 55 95 18 68
- **05 LOTO à BUGEAT au Foyer Rural à 20h30**  
Organisé par l'office de tourisme 05 55 95 18 68
- **07 CONCERT à CLEDAT**  
Organisé par Renaissance des vieilles pierres  
05 55 94 10 84
- **07 CONCERT à TARNAC avec Dominique BRUNHES à 21h Salle des fêtes**  
Organisé par L'ARHA 05 55 95 48 19
- **Du 07 au 13 EXPOSITION dans la GRANGE COMMUNALE DE TARNAC**  
**Vernissage le 07 à 17h30**  
Organisé par L'ARHA 05 55 95 48 19
- **Du 07 au 10 FÊTE DE BUGEAT : Forains, animations... - samedi 08 : concours de pêche et de pétanque au plan d'eau**  
- **dimanche 09 : défilé de chars, apéro concert...**

Organisé par le Comité des fêtes 05 55 94 12 97

### - 08 RALLYE TOURISTIQUE

Organisé par le Comité des Fêtes de Lestards

05 55 94 01 82

### - Du 08 au 16 EXPOSITION à BONNEFOND salle des fêtes de 14h à 18h

**Inauguration le 08 à 15h00**

06 22 33 51 21

### - 13 MARCHÉ FESTIF à BUGEAT Place de la mairie

Organisé par le Comité des fêtes

05 55 94 12 97

### - 13 JOURNÉE DU GOÛT à BUGEAT au Foyer Rural "Les Moulins"

par Les Amis du Pays de Bugeat 06 70 70 77 29

### - 14 NUIT DES ÉTOILES à CHADEBEC à 21h

Organisé par le Foyer rural d'activités de Bonnefond

06 08 13 73 59 / 06 51 12 78 67

### - 15 RECITAL de piano à 18 h par Matthias Desmoulin en l'église de Bugeat organisé par le foyer culturel

### - 16 FÊTE DE PEROLS SUR

**VEZÈRE Vide-greniers, défilés de chars, animations, apéro concert, bal**

Organisé par le Comité des fêtes

06 80 36 42 00

### - 22 CONCOURS DE BELOTE à LESTARD 20h30

Organisé par le Comité des Fêtes de Lestards 05 55 94 01 82

### - 29 CONCOURS DE BELOTE ESTIVALE à BONNEFOND

Organisé par Bonnefond Animation

05 55 95 44 56 / 05 55 95 43 29

### - 29 et 30 RANDONNÉES PATRIMOINE

avec les Cent Pas 06 71 23 15 46



## Septembre

- **04 CONCERT HOMMAGE à l'église de BUGEAT** Programme dans ce journal
- **05 COMICE AGRICOLE**
- **11/12/13 RANDONNÉE GORGES DU TARN avec les CENT PAS**
- **12 REMISE DES PRIX DU CONCOURS JEUNESSE "Mon timbre à moi"**
- **12 CONCOURS DE BELOTE à GOURDON-MURAT à 20h30**  
Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards  
06 78 97 34 61

### - 12 FÊTE D'AUTOMNE à SAINT-MERD-LES OUSINES à 12h00

Organisé par le Comité des Fêtes 05 55 95 41 04

### - 19/20 JOURNÉES DU PATRIMOINE Programme à venir

### - 19 ÉCOUTE DU BRAME DU CERF à partir de 19h00

par Foyer d'activité rural de Bonnefond

06 08 13 73 59 / 06 51 12 78 67



---

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### Services

#### Mairie de Bugeat

ouverture du lundi au vendredi de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 *Point multimedia, photocopies*

Site : <http://www.ville-bugeat.fr>

Tel : 05.55.95.50.34 Email [mairiebugeat@orange.fr](mailto:mairiebugeat@orange.fr)

#### Office de tourisme *Point multimedia, photocopies*

Septembre à Juin : le lundi de 14h-17h, du mardi au vendredi de 9h-12h00/14h-17h, le samedi de 9h-12h.

Juillet et Août : du lundi au samedi de 9h-12h00/15h30-18h30, dimanche de 10h-12h

<http://www.bugeat-sornac.fr/> 05 55 95 18 68 / 06 42 62 62 72

[officedetourismebugeat@orange.fr](mailto:officedetourismebugeat@orange.fr)

#### La Poste

ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 Tel : 05 55 95 52 60

#### Gare SNCF

Les mardis et jeudis de 11h30 à 13h et de 14h à 18h15 sauf jours fériés Tel : 05.55.95.50.31 ou 3635

Horaires également disponibles à l'office de tourisme

Trésor public : 05.55.95.50.39

#### Conseil Régional du limousin

Site : <http://www.conseil-regional.com> Tel : 05.55.45.19.00

#### Conseil Général de la Corrèze

Site : <http://www.cg19.fr> Tel : 05 55 93 70 00

#### Communauté de Communes Bugeat-Sornac

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Site : <http://www.millevachesaucoeur.com> Tel : 05 55 95 18 29

#### SIRTOM de Treignac

Tel : 05-55-98-20-32 Fax : 05-55-98-10-97

courriel : [sirtom-de-treignac@orange.fr](mailto:sirtom-de-treignac@orange.fr)

#### Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi :9h-12h / 13h30-17h30 - Mardi : 9h-12h - Mercredi :

Fermé - Jeudi :9h-12h - Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

#### Horaires d'ouverture déchèterie de BUGEAT

05.55.95.50.34Mardi De 9h à 12h et 14h à 18h, Vendredi De 9h à 12h et 14h à 18hSamedi matin De 9h à 12h

#### 3 Points d'apport volontaire pour le tri sélectif

rue de la Ganette, rue de Millevaches, près de l'école

#### CRÉDIT AGRICOLE : 05.55.46.19.80

Mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h / 13h30-18h

Jeudi 8h30-12h / 15h-18h Samedi 9h-12h30

#### Foires :

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois

---

### Santé et social

#### MEDECINS:

Docteur BUCHON : **05.55.95.55.09**

Docteur NOUAILLES : **05.55.95.52.78**

#### VÉTÉRINAIRE :

Docteur DIRSON : **05.55.95.50.50**

**MAISON DE RETRAITE : 05.55.95.52.65**

**PHARMACIE : Monsieur GAYOU : 05.55.95.50.14**

**INFIRMIERES MSA : 05.55.95.50.07** (Mutualité Sociale Agricole) 25 rue de la République

#### CHIRURGIEN DENTISTE :

Madame BASSET: **05.55.95.41.42**

**KINÉSITHÉRAPEUTE : Monsieur BOINET : 05.55.95.45.21**

**SERVICE SOCIAL M.S.A** : Mademoiselle TISSERAND : **05.55.72.97.29** (à USSEL)

présente à BUGEAT (place du champ de foire) tous les jeudis de 9H à 12H30 sans RV, 14H à 16H30 sur RV  
infos et prises de RV **06 07 05 36 34**

**SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL** : Madame CLEMENT **05.55.95.54.81** à BUGEAT le mardi de 9H30 à 11H, **05.55.95.26.70** à MEYMAC

**PORTAGE DES REPAS À DOMICILE : 05.55.95.67.40**

#### **INSTANCE de COORDINATION de l'AUTONOMIE**

Rue de l'étang des saules

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Visites à domicile lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 17h

**05 55 72 36 58** fax **05 55 46 11 97**

Email [pointinfo.bugeatsornac@wanadoo.fr](mailto:pointinfo.bugeatsornac@wanadoo.fr)

#### **TAXI/AMBULANCE :**

Maison REGAUDIE : **05.55.95.54.2**

---

### Sécurité

**GENDARMERIE : 17** Tel : **05 55 94 60 01**

**POMPIERS : 18**

**SAMU : 15**